



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E100379

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 72000

Siret : 792 086 571 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3305630

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 105845207

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 105845207

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : CORMIER - PENARD

4 AVENUE DE SAUMUR  
72800 LE LUDE

Téléphone : 02 43 94 38 15

Portable : 06 06 57 35 32

Fax :

Site Internet : www.cormier-penard.com

E-mail : accueil@cormierpenard.com

Responsabilité légale :

CHAUVIGNE ALEXANDRE GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/11/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	20/03/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	25/11/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	20/03/2024
o Poêle ou insert bois	20/03/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.